



LES NOUVELLES DE VEYRIÈRES

2022



Permanences du secrétariat de mairie

Lundi : 09 h 00 à 12 h 00

Mardi : 14 h 00 à 17 h 30

Mercredi : 08 h 30 à 12 h 00

Vendredi : 09 h 00 à 12 h 00 et 13 h 00 à 17 h 00

Secrétaire de mairie : Gilles GROUFFAUD



04 71 69 63 02



mairie-veyrieres@wanadoo.fr



<https://www.veyrieres.fr/>

Un blason pour la commune de Veyrières

Le blason a été créé
bénévolement par M. Jean-François
BINON, héraldiste amateur.

* le clocher de l'église sainte croix =
symbolise celle de la commune

* les ondes = symbolisent la Dordogne et la
Sumène qui arrosent la commune

* le chêne = commune boisée à près de 45
% de sa superficie et comportant de
remarquables chênes centenaires au bord
de ses routes et chemins

* le pont = symbolisant le pont des Monges
qui permettait le passage entre Bort et
Argentat



Le mot du maire

En ce début d'année, nous renouons avec la tradition de la publication de notre bulletin municipal.

Il vous informera des dernières réalisations effectuées sur la commune et également des projets à venir.

Sur un mode plus ludique, vous découvrirez les diverses activités et manifestations organisées par nos associations.

Je profite d'ailleurs de cette tribune pour remercier les membres du comité des fêtes et de l'association des chasseurs, pour leur dynamisme et leur dévouement.

Je remercie également nos deux employés communaux, Gilles notre secrétaire, et Cyril notre agent, tous deux contribuent fort efficacement d'une part au bon fonctionnement de notre commune d'un point de vue administratif, et, d'autre part, à son entretien, avec maintien de la qualité de nos bâtiments, chemins, routes et espaces verts.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur, santé et sérénité.

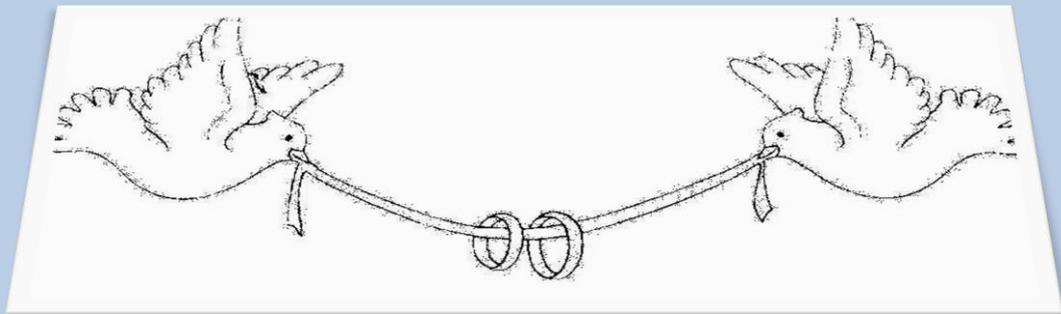
Catherine MAISONNEUVE

Etat civil



Léna Audouze , née le 16 août 2020, fille de Philippe Audouze et d'Anne-Cécile Bénoni, petite-fille de José et Charline Audouze .

Gaspard Maisonneuve, né le 13 avril 2022, fils de Sylvain Maisonneuve et de Maïté Tranzer, petit-fils de François et Catherine Maisonneuve.



Cindy Martinez et Nicolas Lachaze se sont dit OUI, le 08 août 2020.

Clara Veschambre et Cyril Delprat, quant à eux, se sont unis le 9 juillet 2022.

Ils nous ont quitté...

En 2020

Frédéric Andrieux en mars

Robert Valetou en juillet

Robert Paravia en novembre

Clément Chirac en décembre

Germain Miécaze en décembre

En 2021

Nicole Gay en janvier

Danielle Serre née Brandely en février

Bernadette Coudert née Serre en mars

Jacqueline Delmotte en mars

Karine Lefoll en septembre

En 2022

Simone Grégoire en février

Pierre Solaud en mai

Jacques Salvary en novembre

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022

DEPENSES

Charges à caractère général	52 480.00
Charges de personnel	65 700.00
Atténuation de produits	3 750.00
Autres charges de gestion courante *	30 516.00
Charges financières	1 300.00
Charges exceptionnelles	3 000.00
Dépenses imprévues	4 341.52
Virement section d'investissement	62 912.00
Opération ordre transfert entre section	1 449.00
TOTAL	225 448.52

Combustibles
Carburants
Eau et électricité
Entretien :
- bâtiment, voirie
- matériel
- réseaux
- bien mobilier
Fournitures :
- petits équipements
- de voirie
- administratives
- d'entretien
Taxes foncières
Assurances
Honoraires

* dont subventions aux associations pour 8 000.00 €

Taxe foncière
Taxe d'habitation
Reversement fiscalité CCSA
Fonds de péréquation
Taxe sur pylônes électriques
Taxe sur énergie hydraulique
Taxes additionnelles droits de mutation

RECETTES

Produits de service	4 680.00
Impôts et taxes	112 008.00
Dotations et participations	61 965.00
Revenus des immeubles	30 000.00
Produits exceptionnels	1 000.00
Résultats 2021 reportés	15 795.52
TOTAL	225 448.52

Taux d'imposition 2022 :

- Taxe foncière sur le bâti : 33.97 %

- Taxe foncière sur le non bâti : 27.27 %

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2022

DEPENSES

Opérations d'équipement	98 600.00
Opérations d'équipement reportées	118 600.00
Solde 2021 reporté	39 181.12
Remboursement emprunts et dettes assimilées	18 800.00
TOTAL	275 181.12

- Bâtiments communaux
- Matériel
- Voirie communale
- Réseau assainissement
- site internet
- Signalisation urbaine

RECETTES

Subventions d'équipement	42 339.00
Dotations, fonds divers, réserve	59 305.12
Dépôt et cautionnements reçus	700.00
Virement section fonctionnement	62 912.00
Ordre de transfert entre sections	1 449.00
Reste à réaliser en subventions	108 476.00
TOTAL	275 181.12

DETAIL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

OPERATIONS	COUT HT
Voirie communale : programme 2022	<u>59 330.00 €</u> Dont Subvention DETR (Etat) : 11 866.00 € Et Conseil départemental (FCS 22) pour 10 000.00 €
Diagnostic réseaux assainissement	<u>10 000 € (+20 000.00 € en restes à réaliser)</u> Dont Subventions de l'Agence de l'Eau Adour Garonne : pour 10 096.00 €
Acquisition de matériel	
- Logiciel état civil	258.00 €
Site internet	2 192.40 €
Signalisation urbaine	7 000.00 €
Bâtiments communaux	
- Pompes à chaleur	15 596 € dont subvention de 11 343 €
- Acompte commande porte garage communal	8 000.00 €

L'adressage

Nous sommes dans l'obligation, comme toutes les communes rurales, d'attribuer un nom à nos rues, dans le but de géolocaliser les habitants afin de faciliter l'intervention des secours et la livraison des colis.

Stéphanie Cueille, Régis Andrieux, Jean-Pierre Roussel et Marie-Pierre Babut se sont réunis pour mener à bien cette mission, supervisée par Agnès Bévillacqua (service de la poste) et Catherine Maisonneuve.

Nous avons eu la volonté de ne pas changer les appellations existantes. Nous nous sommes fiés aux plans cadastraux. Mais dans certains cas, il a fallu innover.

Ce qui change :

Le Bourg :



La place du bourg s'appellera : Place Sainte-Croix (du nom de son église)
La rue depuis chez Monique Chanut jusqu'à Laveix : rue Jeannoutelle
La rue depuis chez Chavignier jusqu'à Freyssinet : rue du Vieux Moulin
La rue depuis l'église à l'Etang : rue de la Fontchaude

Laveix :

Le prolongement jusqu'au croisement de Seyviolle
« Chemin de l'enfer » est officialisé
Le Puy de Vermont (Le Muppet Show)

Seyviolle

Lieu-dit « Le Bruel » : bâtiment d'Antony Doulcet

Furlanges :

Chemin des Plattes : route menant chez Simone Pommery.



Le Mas :

L'impasse menant chez Hervé et Chantal :
Impasse des Rochus
La route menant à Parendol : Route de Charlat
Lieu-dit « Les Vedrines » : maison Bourgeix



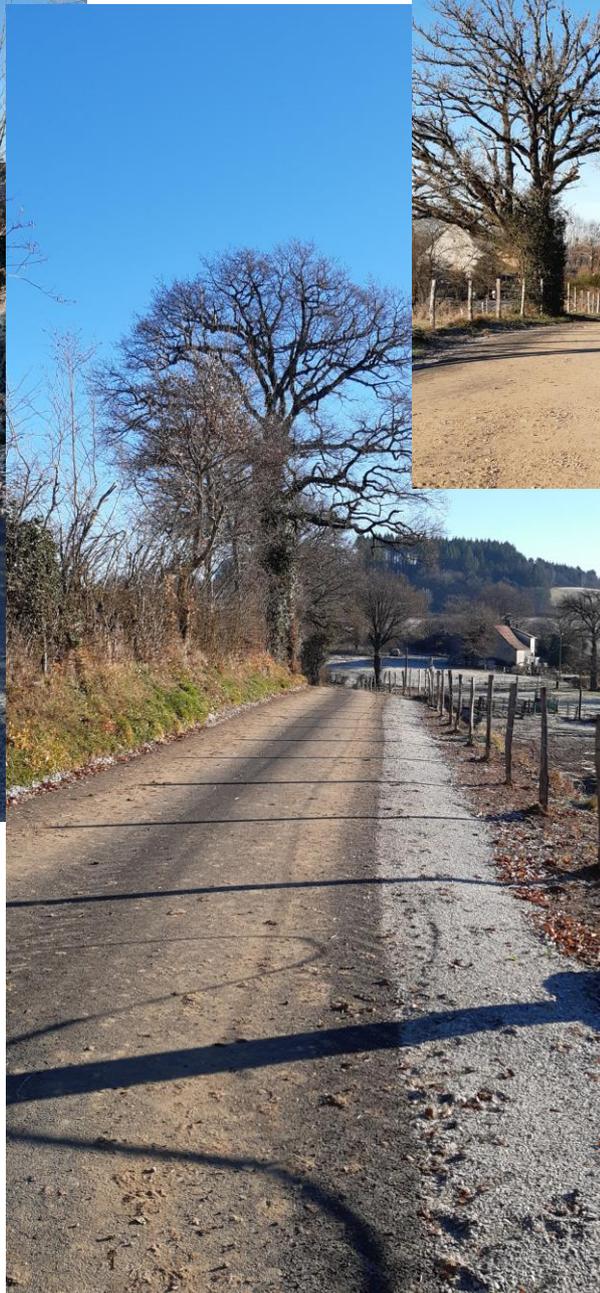
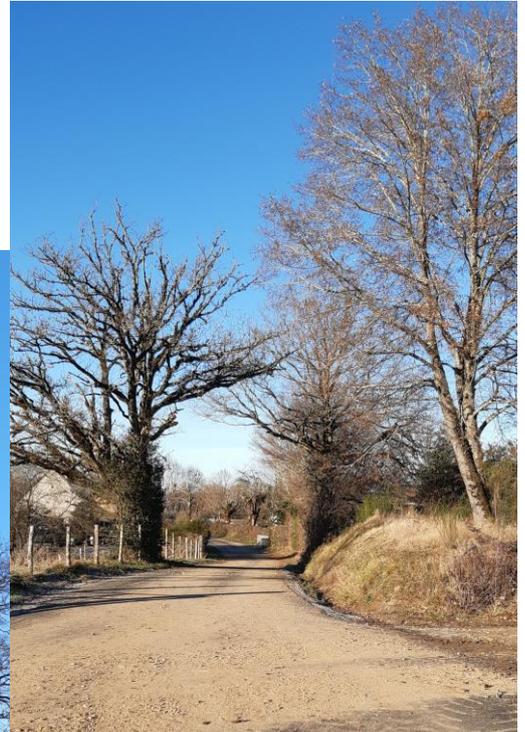
Les numéros pairs se trouvent à droite et donc les impairs à gauche.
Pour la couleur des panneaux et numéros, le rouge sur fond beige a été choisi.
Tous les hameaux gardent, bien entendu, leur nom.

Coût de l'opération :	Prestation de la poste	2 880,00 €
	Achat des panneaux et numéros	5 738.87 €
	Total	8 618.87 €

Travaux de voirie

Le fond du village et la route conduisant à la maison de Simone Pommery.

Furlanges



Tiolade

La place



Le montant des travaux concernant ces deux tronçons de voirie, s'est élevé à 41 642.00 € H.T. avec une subvention de l'Etat au titre de la D.E.T.R. 2022 pour 7 968 €.

Le Mas

Au lieu dit : « La Crouhoune »



Montant des travaux de 39 602.50 € H.T. subventionné par l'Etat avec un montant de 11 866 € (DETR) et par le Conseil départemental pour 10 000 € (Fonds Cantal Solidaire).



Visite de la sous-préfète du Cantal

Le 2 novembre 2022, nous avons eu la visite de Mme Amélie De Sousa, Sous-Préfète de Mauriac.



Originnaire d'un petit village proche de Chalon-sur-Saône, où elle travaillait au sein d'une association importante venant en aide aux plus démunis, elle affectionne tout particulièrement le milieu rural. C'est pourquoi elle a choisi ce poste dans le Cantal.

Amélie De Sousa entourée par Catherine Maisonneuve, Sébastien Raynaud, Jean-Pierre Roussel, Nicolas Lachaze, Chantal Gay et Marie-Pierre Babut

Madame la Sous-Préfète souhaitait mieux nous connaître. Nous avons fait ainsi un tour de table, nous nous sommes présentés et avons expliqué nos divers parcours professionnels.

Après avoir visité le bourg, nous nous sommes ensuite rendus à la pépinière de Nicolas Lachaze.



Elle fut visiblement très intéressée...

Cérémonie du 11 novembre



Rassemblement autour du monument pour commémorer la mémoire de nos soldats.
Merci pour votre participation...

LA STATION D'EPURATION

Notre système actuel d'assainissement collectif n'est plus aux normes.

Il était urgent de gérer ce dossier pour bénéficier d'importantes subventions de l'Etat et de l'Agence de l'Eau.

Nous avons fait réaliser un diagnostic sur deux années par « Impact Conseil », une société d'études sur l'eau et l'environnement, engagée à la suite d'un appel d'offres en 2021.

Il en résulte :

- le système est de type séparatif.

- Le volume d'eaux claires parasites en quantités très importantes représente 2/3 des eaux à l'entrée de la station.

Cela provient d'une part d'eaux de ruissellement en provenance de gouttières (toitures), de grilles pluviales et avaloirs avec une canalisation à « dé-raccorder » et d'autre part d'infiltrations de sources sur les réseaux poreux.

Ces débits supplémentaires perturbent le fonctionnement du réseau.

- Des tronçons du réseau sont détériorés avec des rejets d'effluents en surface.

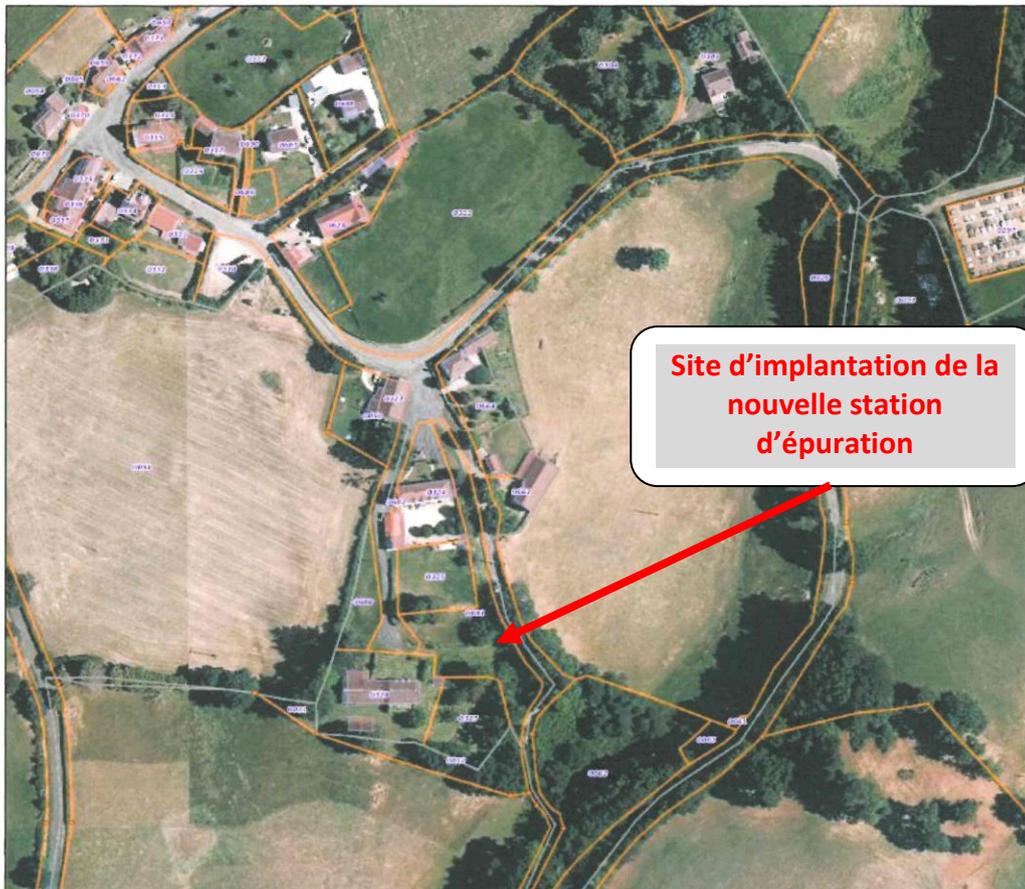
- L'ensemble des eaux usées collectées sont traitées par une station de type « fosse toutes eaux » sous-dimensionnée et en mauvais état, puis épandues sur une longueur de 400 mètres.

La conclusion de cette étude aboutit finalement à l'évidence de réhabiliter une partie du réseau et de modifier son trajet final, avec un nouvel emplacement de station :

- L'ancienne évacuation vers l'étang route de Furlanges sera conservée pour l'évacuation des eaux parasites préalablement séparées.

- La station sera déplacée sur un terrain communal plus vaste situé en aval de la mairie, en contrebas des terrains occupés par la fête, et le long du chemin communal.

Fig. 1 : Localisation de la nouvelle station d'épuration



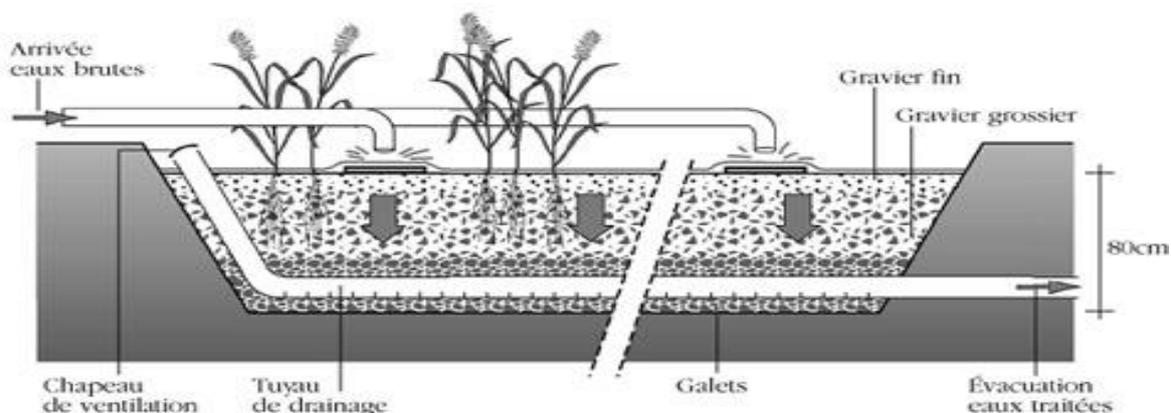
- La nouvelle station sera du type « filtre à sable planté de roseaux à deux étages et à écoulement vertical »

Par gravité, les eaux usées s'écoulent dans deux bassins successifs garnis de graviers et de sables sur lesquels se fixent les bactéries épuratrices et sont plantés de roseaux qui jouent un rôle mécanique et biologique. Les eaux usées traitées et épurées sont ensuite acheminées vers une zone d'infiltration.

Ce système est écologique, économique et exemplaire en matière de développement durable.

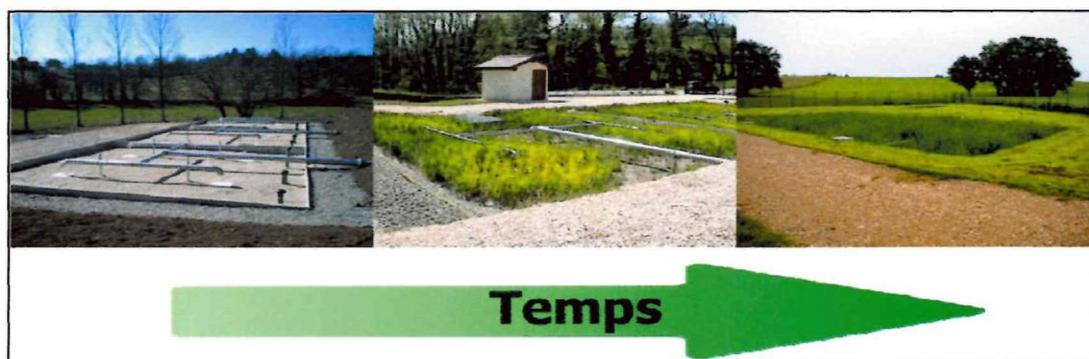
- Le zonage sera aussi plus important avec un raccordement de nouvelles habitations.

Fig. 2 : Schéma de fonctionnement d'une station d'épuration de type « filtre à sable planté de roseaux »



La mise en place d'une filière par filtre planté de roseaux permet une bonne intégration paysagère. Une fois les roseaux à maturation, les ouvrages seront de moins en moins visibles avec le temps comme le montre la figure suivante :

Fig. 2 : Evolution du filtre planté de roseaux en fonction du temps



Par ailleurs, ce système épuratoire est particulièrement écologique et engendre très peu de nuisances olfactives. Les filières à filtre de roseaux ont la propriété de transporter l'oxygène de leurs feuilles vers leurs racines et radicelles.

Ainsi, tout l'environnement racinaire, et donc la masse des boues, est un milieu oxygéné propice à la dégradation de la matière organique sans engendrer de fermentation responsable des odeurs.

Lancement des travaux :

Un appel d'offres sera lancé en 2023 pour un démarrage des travaux prévu début 2024 au plus tard.

Informations diverses

Route du Mas

A la suite de la succession de la famille Moreau, il nous a été demandé d'effectuer une régularisation concernant la route dite du remembrement au Mas. En effet, ce tracé réalisé en 1986, sur des parcelles appartenant à M. Moreau et à M. Jean Pierre Mommaliier, n'avait pas fait l'objet d'un enregistrement au service du cadastre. La vente, prévue en ce début d'année desdites parcelles à la commune pour l'euro symbolique, réalisée par Me Chavignier, officialisera enfin cette route communale.

Le garage communal

La grange de Laveix, acquise en 2010 par la commune, sera réhabilitée en 2023.

Une grande ouverture sera créée sur le pignon Est, avec la pose d'une porte sectionnelle.

Les poutres horizontales intérieures seront supprimées avec, en simultané, un renforcement de la maçonnerie.

Grace à cette opération, un véritable usage sera affecté à ce bâtiment technique qui servira de garage pour l'ensemble du matériel communal.

Ces travaux seront subventionnés à 50 % par *Sumène-Artense communauté*.



Le site des déchets verts à la Croix des Champs

Nous avons décidé d'interdire le dépôt des déchets verts au fond de la Croix des Champs, répondant ainsi aux critères environnementaux.

Désormais, nous vous conseillons de faire du compostage ou d'amener vos déchets verts au site du Syttom 19 au « Ruisseau Perdu ». Merci pour votre compréhension.

Ils se sont installés sur la commune...



Régis, Lucie, Loris et Léo
Andrieux ont emménagé au cours
de l'été 2021

Dominique Pommarat a acheté la
maison de la famille Zélem dans
le bourg.



Mireille Rouchy et Yannick Pélissier ont acquis la maison de M. et Mme Charbonnel
à Laveix et la maison Cirgoudoux à Seyviolle.



Ils sont maraîchers.



Romain Collgon, Delphine Devin-Collgon, Léna et Jade se sont installés dans la maison d'Alain et Danielle Basset au Mas.



Serge Faure a rénové la maison de M. Bénédit dans le Bourg.

Emilie Valetou a acquis la maison de M. et Mme Lampre rue des Barrières.



Jacques Salvary a acheté la maison de chez Fagot (*La Fouchaudé*)



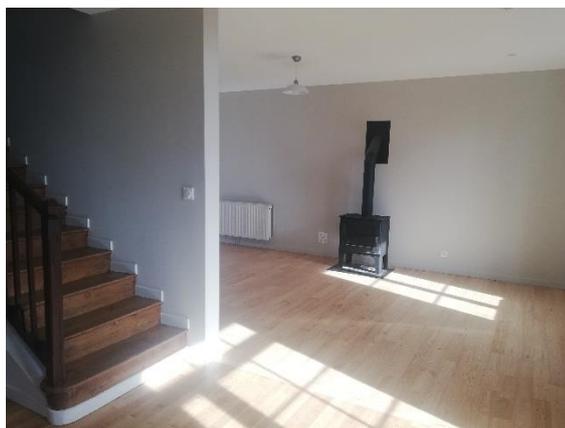
Patrick Chrétien s'est installé dans la maison de Marie-Christine Zélem au Mas



Le logement communal de Laveix a été loué à Cyril et Clara en attendant leur projet de construction à Tiolade.



Emma Andrino et ses trois garçons : Nolan, Estéban et Mason, occupent l'ancien presbytère réhabilité par la commune et achevé au printemps 2022.



Bienvenue à toutes et tous !!!

LA FÊTE DU VILLAGE

Composition du nouveau bureau du Comité des Fêtes (après 2 années d'interruption pour cause de covid)

Véronique Chazoule (Présidente) – Christian Miécaze (Co-président)
Serge Faure (Trésorier) – Louis Babut (Vice-trésorier)
Laetitia Chazoule (Secrétaire)

Les membres actifs : Sébastien et Myriam, Vincent, Emma, Pierre-Alexandre (pour les nouveaux), Philippe A, Dorian, David, Mélina, Julien, Louis, Annie, Jean, Philippe B, Kévin, Serge, Manu, Cédric, Nicolas, Marie.

Les préparatifs :

Sous une chaleur torride, les membres du comité s'activent pour la journée et la soirée du 6 août 2022.



Emma s'initie au montage des tentes, encouragée par Christian, Mason et Véro.



On devine Sébastien, Cédric et Serge qui se concertent sur l'organisation du bar.



Louis vérifie si tout va bien du côté de la scène et du parquet de bal.



Annie et Jean à l'installation du terrain de pétanque

Début d'après-midi du 6 août :

Inscription des joueurs de pétanque. Jean, fidèle au poste depuis de nombreuses années, a enregistré 37 équipes.



On aperçoit des habitués des lieux



La pose bien méritée entre chaque partie.
Il fait très chaud !!!

Pendant ce temps, Vincent surveille la cuisson des cuisses de bœuf, en attendant l'équipe de Sébastien Lavigne qui doit prendre le relais après 19 h.



Et enfin, Laetitia et Emma sont prêtes pour vendre les tickets pour les repas...
Soutenues par Vincent



Ce que l'on a retenu de cette journée et cette soirée du 6 août 2022 :

- le monde était au rendez-vous, bien sûr les habitués, mais aussi de nouvelles têtes,
- il y a eu une superbe ambiance,
- il a fait très beau et très chaud !!! En somme :

une incroyable soirée

une incroyable soirée
!!!

LE COIN DES CHASSEURS

Juin 2022 :

Election d'Anaïs Tamayo au bureau de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) 1ère femme dans l'histoire de Veyrières à entrer dans le bureau du conseil d'administration.

Automne 2022 :

1^{er} comptage de cervidés sur la commune, organisé par la Fédération de Chasse du Cantal.

Un week-end de chasse à Veyrières, bravo à Serge pour ce magnifique sanglier de 95 Kg



Dans une démarche de soutien aux agriculteurs de la commune, Hervé Mommaller (Président de l'ACCA) mobilise l'équipe de chasseurs pour la remise en état des terrains après le passage des sangliers.



Journée chasse





Décoration du sapin de Noël

Le dimanche 11 décembre 2022 à 15 h, les enfants de la commune avaient rendez-vous pour décorer un sapin de Noël.

Tout a commencé par l'installation du sapin deux jours avant.
Cette tâche a été menée de « mains de maîtres » par Serge et Louis



Ce forfait accompli... Les enfants ont pu laisser libre cours à leur imagination pour poser boules et guirlandes...







Après l'Effort, le Réconfort...

Cette joyeuse troupe s'est retrouvée autour d'une table dans la salle polyvalente pour partager un goûter bien mérité.



Le casting : (de gauche à droite)

En arrière plan :

Nolan, Loris, Mathis, Lola

Rang du milieu :

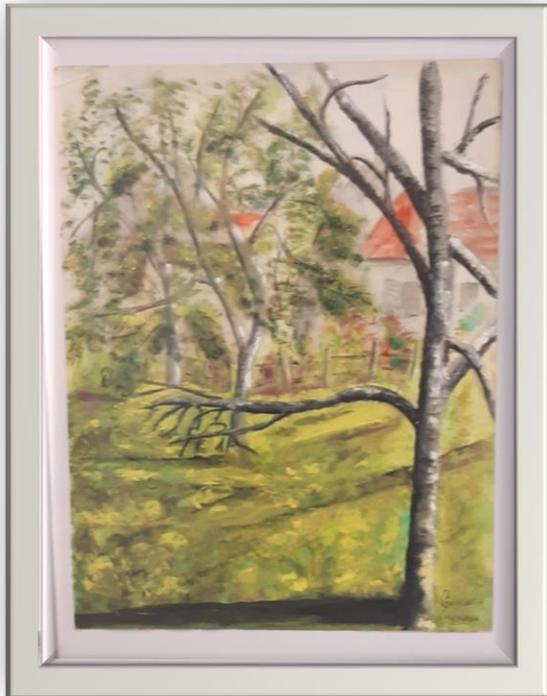
Loïc, Léo, Léna, Manon, Estéban, Julia, Mason, Driss

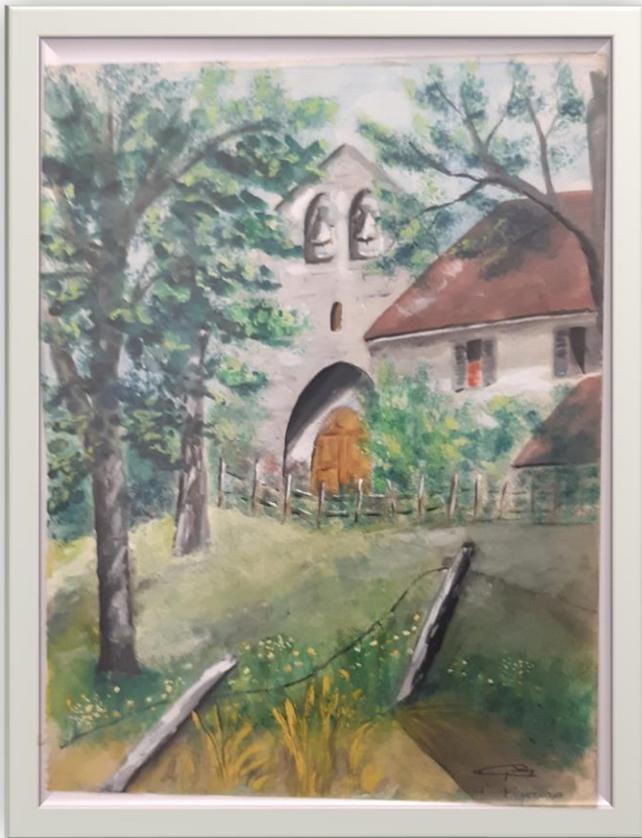
Au premier rang :

Jade, Gabin et Alix

Nous avons décidé de renouveler l'expérience. Donc nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine à la même époque au même endroit.

Les tableaux de Colette Gouzon





Colette Gouzon nous a fait don de jolies aquarelles qu'elle a réalisées, nous les avons encadrées. Elles sont exposées dans les locaux de la Mairie.

Le Prieuré et le Pont des Monges ont disparu

Un prieuré bénédictin pour jeunes filles nobles était installé sur les bords de la Dordogne. Si la date de sa construction demeure mystérieuse, celle de l'abbaye de Bonnesaignes (Corrèze) dont il dépendait remonterait, selon les chroniqueurs, à 730 et serait imputable à Eudes, duc d'Aquitaine.

Une certitude, il relevait des vicomtes de Ventadour, Seigneurs Suzerains de Charlus. Autre fait avéré : il a été détruit pendant les Guerres de religion.

Si le Pont des Monges (également appelé Pont de Muratet ou de Las Lattas) est resté dans la mémoire collective, personne ne semble pouvoir indiquer où il se trouvait exactement. Les chroniques en font pourtant état très tôt et il était probablement d'origine gallo-romaine.



On a trouvé près de ces ruines des médailles, des urnes cinéraires et des bains en marbre qui permettent de croire que ce pont était un ouvrage des Romains.

Reliant Cantal et Corrèze sur une partie resserrée de la Dordogne, on le retrouve au Moyen-Âge, construit en bois et source de revenus pour les religieuses du prieuré qui y appliquent un droit de péage. Effondré par vétusté, il est reconstruit sur ordre de Pierre de Beaufort, seigneur de Charlus et du bailli de Montferrand en 1431. Il sera détruit en même temps que le couvent.

La date précise n'est pas non plus connue, mais les événements qui se sont succédé sur le territoire ne manquent pas à l'époque. Était-ce en 1569, quand les troupes en déroute de Coligny après la défaite de Moncontour ont remonté la vallée jusqu'à Bort-les-Orgues, pillant au passage Beaulieu, Bonnesaignes et Valette ? Ou peut-être en 1574, quand les Huguenots de Miremont ont assiégé Mauriac et incendié Valette et Saint-Projet ?

Nul ne le sait mais, en tout état de cause, le destin du couvent des Monges allait être scellé trois siècles plus tard. En 1945, la mise en eau du barrage de l'Aigle a englouti, définitivement, les ruines du prieuré.

Le moulin

Vous le savez certainement. Veyrières avait son moulin...

Il y a fort longtemps.

« Jusqu'en 1910, existait entre le bourg et le hameau de Freyssinet, un magnifique étang de trois hectares soixante ares. Très poissonneux, alimenté par un ruisseau à grand débit, qui faisait fonctionner quelques centaines de mètres plus bas un très ancien moulin aujourd'hui détruit ; très ancien puisque les archives communales citent en 1610 le nom du meunier. Il s'agissait d'un certain Pommarat. »

Extrait de notes d'Arsène Pommarat, oncle de Jean Bac

Certaines pierres de ce moulin auraient servi à la construction de la maison de la *Fonchaude*. Une des meules est visible dans le jardin.

Aujourd'hui, il ne reste que quelques ruines comme en attestent ces photos.



Toujours d'après les notes d'Arsène Pommarat, dans le chemin qui conduit aux ruines il y aurait une source d'eau minérale ferrugineuse et acide à petit débit.
Mais peut-être a-t-elle disparu ?



Au début du XXe siècle le moulin n'était pas encore complètement effondré. Auparavant, lorsqu'il était en fonction, il n'y avait pas le logement sur place, le meunier habitait la maison de Lucie et Régis aujourd'hui... C'est la maison la plus ancienne de Veyrières.

« Mémoire de Germaine Babut »

Le tri sélectif : un geste citoyen

Depuis le 1er janvier 2023

Tri des emballages : votre geste quotidien se simplifie !

Depuis le 1er janvier, il est possible de déposer tous les emballages sans exception dans les colonnes de tri.

Depuis des années, le territoire s'est engagé pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères.

Si ces efforts ont offert des résultats encourageants, il était crucial d'aller encore plus loin et de s'aligner sur les objectifs nationaux en vigueur. C'est pourquoi avec le SYTTOM 19, il a été décidé de simplifier les consignes de tri pour trier plus et augmenter les performances de recyclage sur le territoire.

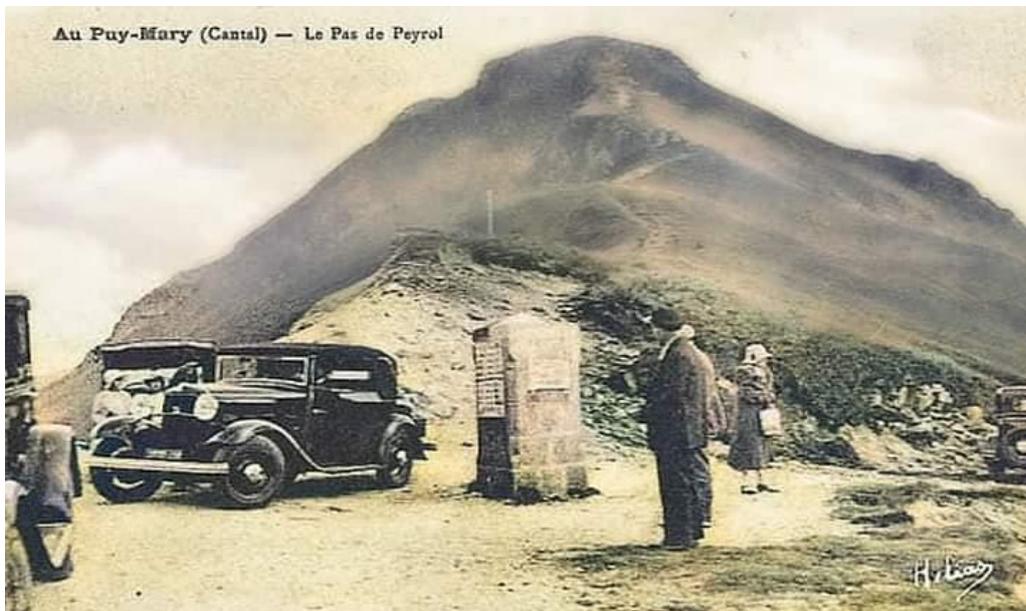
Ainsi, depuis le 1er janvier 2023, il est possible de déposer dans la colonne de tri jaune les emballages en métal, en papier en carton, les briques alimentaires, et fait nouveau, tous les emballages en plastique sans exception.

Plus de simplicité dans les règles de tri engendre moins d'hésitations.

Les fenaisons d'autrefois



Le Puy-Mary des années 30



Ont participé à la rédaction de ce bulletin municipal :

Marie-Pierre Babut, Sébastien Raynaud, Catherine Maisonneuve et Gilles Grouffaud

- Conception et impression : mairie de Veyrières -